

## Session 18

### Y a-t-il un modèle d'intégration

#### Les défis de l'intégration des personnes immigrées dans l'Union européenne

Hippolyte d'Albis

Cercle des économistes

L'Europe intègre mal les personnes immigrées. La notion d'intégration est, bien sûr, multiforme et nécessairement un peu floue, mais quel que soit le critère retenu, le constat est sans appel : les taux d'accès à l'emploi, à des revenus décents, au logement sont beaucoup plus faibles pour les personnes immigrées. Il s'agit d'une véritable inégalité qui mine la société européenne et qui doit d'avantage interroger les responsables politiques et économiques et la société civile.

Aujourd'hui, plus de 20 millions<sup>1</sup> de personnes résident dans l'Union européenne (UE) sans avoir la nationalité d'un des pays de l'UE, soit 4,1% de la population totale. Parmi elles, 80% résident dans cinq pays que sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni où elles représentent entre 4 et 7% de la population. Pour appréhender l'intégration dans une société, il est tout d'abord naturel de se pencher sur la situation des personnes d'âge actif sur le marché du travail en fonction de leur nationalité. Lorsque l'on compare les ressortissants des pays tiers (*i.e.* des pays n'appartenant pas à l'UE) aux nationaux, la proportion de personnes ayant un emploi est de 7 point de pourcentage inférieure chez les hommes et de 15 points inférieure chez les femmes. Symétriquement, le taux de chômage des ressortissants de pays tiers s'élève à 22% tandis que le taux de chômage des nationaux s'élève à 10%. Les écarts sont assez faibles lorsqu'il s'agit des personnes non qualifiées et ils augmentent avec le degré de qualification. Ainsi, 44% des ressortissants de pays tiers ayant un diplôme du supérieur occupent un emploi peu ou moyennement qualifié contre 20% des nationaux. Cette mauvaise intégration sur le marché du travail affecte la situation économique des personnes immigrées. Celle-ci se mesure par des taux de pauvreté très inégaux : 39% des ressortissants de pays tiers vivent au dessous du seuil de pauvreté du pays dans lequel ils vivent contre 17% des nationaux, mais également par des taux d'accès au logement très différents. Un quart des ressortissants de pays tiers sont propriétaires de leur logement, contre 70% des nationaux et parmi les locataires, ils ont un accès plus faible aux logements à loyers subventionnés (16% contre 25% pour les nationaux).

Ces chiffres bruts peuvent être nuancés par des analyses plus fines mais le constat de départ reste valable. Lorsque, par exemple, on recalcule les taux d'insertion en fonction de diverses caractéristiques telles que le niveau d'éducation des personnes, on retrouve toujours un écart significatif, qui cette fois s'interprète en terme de discrimination. D'ailleurs près d'un quart des ressortissants de pays tiers s'estime appartenir à un groupe discriminé en raison de son appartenance ethnique ou de sa nationalité. Autre constat accablant pour l'UE et pour le projet européen : les ressortissants de l'UE qui vivent dans un autre pays de l'UE que le leur, souffrent également de taux de chômage et de taux de pauvreté plus élevés que ceux des nationaux et de taux d'accès au logement moins favorables. Enfin, en matière de mauvaise intégration, on regrettera que l'UE se singularise par rapport aux autres pays de l'OCDE. Ainsi, par exemple, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada, les taux de chômage des personnes immigrées sont similaires à ceux des nationaux.

Et pourtant les personnes immigrées ne sont pas un fardeau pour l'UE, mais bien au contraire, une chance pour une population vieillissante et une économie bien trop atone. Et il n'y a pas là matière à paradoxe ! Les personnes étrangères vont, tout à la fois, subir une intégration plus difficile et

<sup>1</sup> Les statistiques de cette note concernent l'année 2013 et sont tirées de la publication de l'OCDE intitulée *Indicators of Immigrant Integration 2015*.

contribuer au dynamisme d'une économie par leurs talents et projets complémentaires à ceux des natifs. L'UE doit faire face à deux défis en la matière. Premièrement, tout sujet relatif à l'immigration devient trop vite politique, au sens le moins noble, en polarisant les discours électoraux des différents candidats. Les rôles et compétences relatives des États membres et de l'UE sont d'ailleurs particulièrement ambigus comme l'a montré de façon désespérante le psychodrame de l'accueil des réfugiés en provenance de Syrie. Les dynamiques politiques actuelles n'engendrent malheureusement que peu d'espoir en l'avenir et il semble que seules les initiatives citoyennes des acteurs de l'économie et de la société soient porteuses d'amélioration. Deuxièmement, la perception des effets de l'immigration reste pour beaucoup des Européens extrêmement négative. Les diverses études académiques tentant de les objectiver ne peuvent pas grand-chose face à un discours politique qui est soit terrifiant soit muet, et face à une représentation médiatique qui privilégie trop souvent la dramatisation. Favoriser le débat sur l'immigration et l'intégration des personnes immigrées reste donc une priorité.

Les questions de l'immigration et de l'intégration doivent être au cœur du projet européen malgré les perceptions négatives et malgré les discours politiques de certains. L'alternative n'est en effet pas très réjouissante. En érigéant une forteresse et en laissant mourir des réfugiés de guerre à ses portes, l'Europe, première puissance économique mondiale, perd tout simplement son âme. Il serait d'ailleurs illusoire de croire que l'on a vécu une « crise » et que tout reviendra à la normale d'ici peu. L'immigration va rester un sujet d'actualité. Les projections démographiques indiquent en effet que d'ici 2050, 45% de la jeunesse du monde aura vu le jour dans un pays d'Afrique ou du Moyen-Orient. Aujourd'hui, relever les défis posés par l'immigration est, à l'inverse, un projet digne des difficultés qui ont été surmontées par les premiers bâtisseurs de l'Union européenne.